

11 février 1935

Pour le retour à une Constitution normale

Le 8 mai de carton

Les figurants du 8 mai reviennent à la charge. Ils tiennent à leur rôle historique. - Oui, ou non, clament-ils, avons-nous fait sauter le Parlement ?

Le Parlement a bien sauté, Messieurs. Mais on ne vous a chargé que d'en fournir le prétexte, un prétexte dont personne n'a d'ailleurs été dupe. Ce parlement n'était qu'un semblant de parlement ? Peut-être. Il fallait alors renforcer sa position au lieu de le détruire. Et ceux qui l'ont détruit- ils ne s'en targuent d'ailleurs pas aujourd'hui et font preuve de plus de discrétion – n'ont vraiment pas à s'en flatter mais si nos îlotes tiennent beaucoup et malgré tout à avoir participé à ce coup d'Etat d'un gouvernement contre son peuple, nous leur laisserons volontiers ce beau titre de gloire.

Que nous refassions nous, le coup de 8 mai ? Est-ce donc là un championnat de course à pied ? N'importe qui pourrait le refaire, si le gouvernement n'avait pas supprimé les fonds secrets et s'il ne s'était aperçu qu'il ne s'agit précisément plus, à l'heure actuelle, que de restaurer tout ce que ce 8 mai a détruit.

Autre sophisme. On nous dit : « le parlementarisme actuel n'est pas national ou l'est insuffisamment. Mais comment ce parlementarisme renforcé deviendrait-il soudain national ? »

Comment ? Ce parlementarisme n'est insuffisamment national que dans la mesure où il est insuffisamment fort et insuffisamment autonome. Elargi et libéré, il représentera mieux le pays parce qu'il l'*exprimera*. Au lieu qu'actuellement s'il le représente, il ne l'exprime certainement pas.

S'il l'exprimait librement, le Patriarche maronite n'eût pas eu besoin d'intervenir dans un débat ou se trouvait engagés tant d'intérêts libanais.

Car ce n'est pas autrement qu'on peut interpréter la protestation de Sa Béatitude.

Substituant sa voix à celle du Parlement impuissant, d'un parlement qui n'a même pas eu à discuter un projet aussi capital que celui de l'établissement du Monopole, le Patriarche a parlé au nom du pays. Et s'il secrets et s'il faut prêter à sa protestation une signification plus générale et plus haute – les déclarations qu'il a données au « Jour » permettent assurément ces précisions – c'est, en cette circonstance, le Parlement qu'il a remplacé. C'est le parlement que, dans le fond de son cœur, il désirerait ne plus avoir à remplacer.

Cela, qui n'était pourtant que tacitement entendu, on l'a généralement compris. Le surprenant, c'est que parmi les déclarations de Sa Béatitude celles qui prêtent le moins à l'équivoque et aux interprétations, celles qui sont les plus nettes, les plus catégoriques aussi et les plus belles, provoquent dans l'autre camp les réactions les plus vives.

Comment Sa Béatitude a-t-elle pu affirmer que ce qui l'intéressait au premier chef, « c'est la dignité des libanais, leur redressement moral et leur participation effective au pouvoir »

sans être entrée en collusion avec des « politiciens sans aveu », sans avoir lié partie avec toutes sortes d' »influences combinées « ? Comment, en effet, peut-on parler de la dignité de Libanais sans vouloir assouvir d'inavouables ambitions ? Comment peut-on employer le mot de redressement moral sans vouloir conduire le pays au bord de la faillite ?

Voilà ce qu'impriment clairement les ilotes. Mais ce qu'ils essaient de cacher, ce qu'ils les gêne singulièrement de voir se rencontrer avec nous une des plus hautes autorités spirituelles du pays, de la voir publiquement employer notre langage.

Ce qui les gêne aussi, c'est qu'on ne les ait soudoyés, voici trois ans, que pour essayer de justifier un coup de force, alors que tous les hommes loyaux et libres de ce pays se rallient aujourd'hui à nos mots d'ordre pour une réforme constitutionnelle que nous aurons *obtenue* et qui ne saura plus tarder.